

En Bref

Colza :

- Grosses altises : Piégeages moins important
- Pucerons cendrés du chou : Un premier cas signalé
- Autres ravageurs : Présence peu importante



Grosse altise
(source INRA)

Sommaire



Colza

- Localisation des parcelles
- Stades
- Piégeage
- Observation sur 20 plantes
- Autres symptômes signalés



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

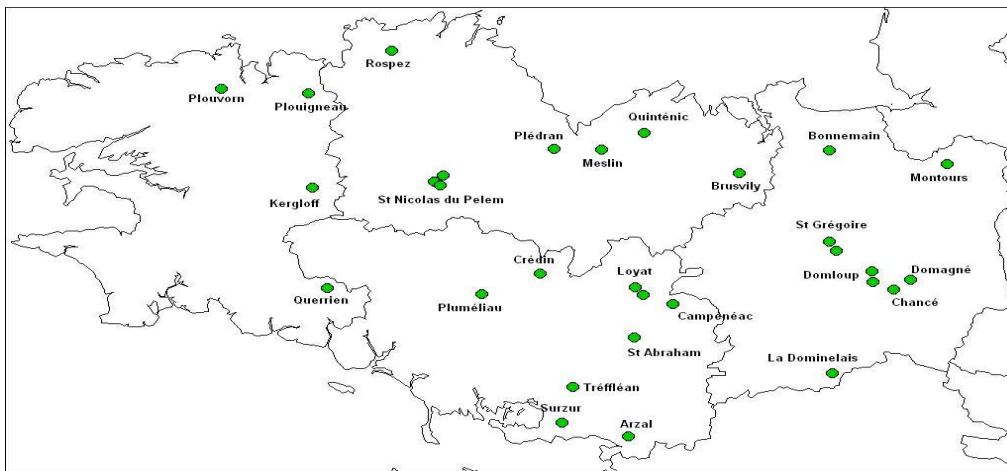


Retrouvez le BSV sur :
www.bulletinduvegetal.synagri.com ou sur
<http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>
Abonnement gratuit possible

Le COLZA

26 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 5, Finistère : 4, Morbihan : 9 et Ille et Vilaine : 8). Les levées sont hétérogènes entre les parcelles mais souvent également au sein d'une même parcelle. Le vol des grosses altises a été moins important cette semaine (lié aux conditions climatiques de ces derniers jours). Un premier cas de puceron cendré du chou a été trouvé cette semaine. Les autres ravageurs sont actuellement relativement discrets.

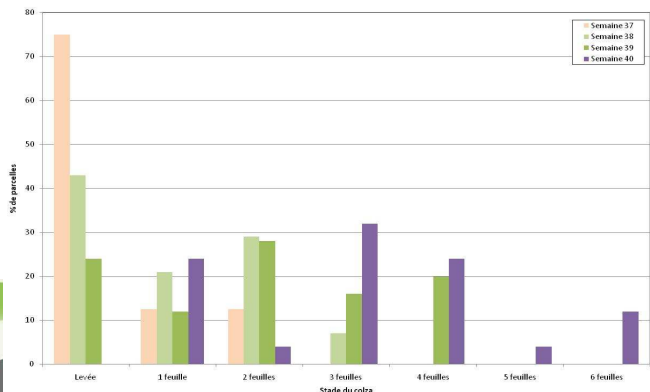
Localisation des parcelles



Stades

Les stades s'échelonnent des stades « B1 - 1 feuille vraie déployée » à « B6 - 6 feuilles vraies déployées ». Les parcelles les plus avancées (pour des semis effectués fin août / début septembre) sont situées au centre de l'Ille et Vilaine et au sud du Morbihan.

La majorité des parcelles observées cette semaine (56%) sont arrivées au stade « 3 à 4 feuilles vraies ».



Piégeage

- **Limaces :**

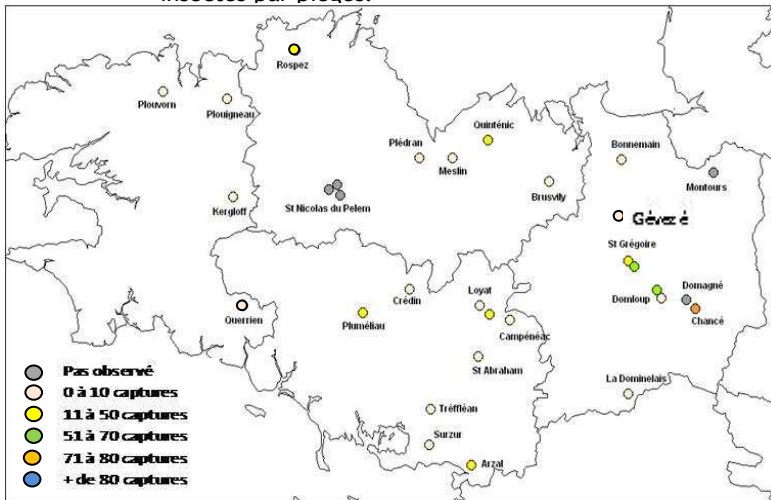
Peu de dégâts ont été constatés cette semaine. Sur l'ensemble des pièges installés, deux limaces ont été trouvées sur seulement 2 parcelles. Sur ces mêmes parcelles, la présence de carabes (prédateurs de limaces) a été signalée. Une grande partie des parcelles du réseau (40%) ne sont plus dans la période de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur.

Une surveillance doit être maintenue sur les colzas encore peu développés et pour protéger les nouvelles levées. Les conditions climatiques (humidité et températures douces annoncées) pourront être favorables à leur activité.

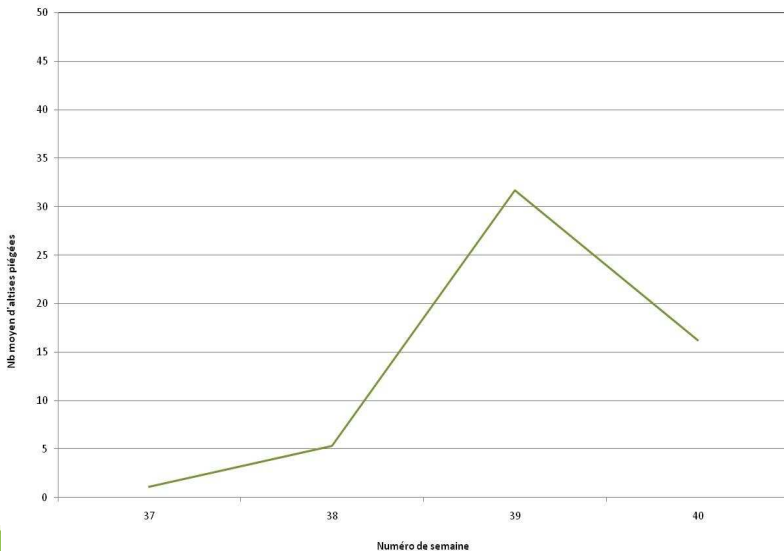
Période d'observation : Levée à 4 feuilles.

• **Grosses altises :**

L'activité des altises a diminué cette semaine (cf. graphique ci-dessous) compte tenu des conditions météorologiques des jours derniers (précipitations et vent). Elles ont été piégées sur 18 des 26 parcelles observées cette semaine. Les captures vont de 1 à 75 individus piégés. Le nombre moyen d'altises piégées a fortement diminué cette semaine. Il est passé de 32 à 16 insectes par pièges.



Le graphique suivant présente l'évolution du nombre moyen de grosses altises piégées en cuvette depuis le début du suivi



• **Tenthredès de la rave :**

Les captures sont très faibles. Elles n'ont été piégées que sur 4 parcelles avec un maximum de 3 adultes. Les adultes ne sont pas nuisibles pour la culture.

Observation sur 20 plantes

• **Ravageurs :**

○ **Altises**

Des attaques d'altises (morsures sur les cotylédons ou jeunes feuilles) ont été observées sur 19 des 26 parcelles observées. Sur ces 19 parcelles, 6 ont atteint ou dépassé le seuil de nuisibilité. Mais, sur ces 6 parcelles, 5 ont également dépassé la période de sensibilité. Pour les autres parcelles touchées, les pourcentages d'attaque se situent entre 10 et 65% des plants touchés.

Les conditions climatiques des prochains jours (températures douces) pourront être favorables aux vols des altises. Une surveillance doit être maintenue sur les parcelles abritées du vent et n'ayant pas encore atteint le stade « 3 feuilles vraies ». Au-delà de ce stade, les dégâts liés aux adultes ne sont plus préjudiciables pour la culture.

Période d'observation : Levée à 3 feuilles.
Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 portants des morsures.

○ **Pucerons vert du pêcher et puceron cendré du chou**

Aucun puceron vert du pêcher n'a été détecté pour le moment. Un cas de puceron cendré du chou a été signalé sur une parcelle située dans le Finistère (Plouvorn). Sur cette parcelle, le seuil de nuisibilité a été atteint. Mais, les risques de transmission de viroses par ce type de puceron sont moins importants.



Retrouvez le BSV sur : www.bulletinduvegetal.synagri.com ou sur <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>
 Abonnement gratuit possible

Période d'observation : Jusqu'à 6 semaines après la levée.

Seuil de nuisibilité : 20% des plantes porteuses de pucerons.

○ **Tenthrede de la rave**

Aucune larve n'a été signalée cette semaine.

Le risque est actuellement faible.

Période d'observation : Levée à 6 feuilles.

Seuil de nuisibilité : liés aux dégâts (destruction de plus du quart de la surface foliaire).

• **Maladies :**

Aucun symptôme n'a été signalé cette semaine.

• **Autres dégâts signalés :**

D'autres symptômes ont été signalés sur les parcelles :

- Des décolorations des bords de feuilles liées à des phytotoxicités provoquées par les désherbages.
- Des défoliations des feuilles provoqués par les oiseaux (pigeons, corbeaux,...).

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants : CA 22, CA 29, CA 35, CECAB, FEREDec Bretagne, Gaudiche SA, Gruel Fayer.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Animateur Inter-filière
Contact : Louis Le Roux
Tel : 02 23 48 23 23

Rédigé par :

FEREDec Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULAI, Animatrice Grandes Cultures 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Cetiom, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE



Retrouvez le BSV sur :
www.bulletinduvegetal.synagri.com ou sur
<http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>
Abonnement gratuit possible